

Japan Analysis

La Lettre du Japon

n° 6
décembre 2006

ANALYSE DE L'ACTUALITE

1. Le programme de M. Abe
2. La réforme de la loi fondamentale sur l'éducation
3. Les conséquences de l'essai nucléaire nord-coréen
4. Un rapprochement du Japon et de la Chine

POINTS DE VUE D'ACTUALITE

1. Wada Haruki, « La conscience historique d'Abe Shinzô en question », *Sekai*, octobre 2006, pp. 57-65.
2. Kobayashi Yôichi, « Porter la voix du peuple à la Diète », *Sekai*, novembre 2006, pp. 41-47.
3. Kitaoka Shinichi, « Cinq options de dissuasion face à la Corée du Nord », *Chûô kôron*, décembre 2006, pp. 33-44.
4. Ebata Kensuke, « Notions de base en matière nucléaire aux Japonais qui en sont dépourvus », *Chûô kôron*, décembre 2006, pp. 44-54.
5. Asô Tarô, « Les États-Unis ont réaffirmé le parapluie nucléaire », *Chûô kôron*, décembre 2006, pp. 54-63 (interview de Teshima Ryûichi).
6. Okazaki Hisahiko, « Prôner de nouveau la sortie d'Asie et le rapprochement des États-Unis », *Chûô kôron*, décembre 2006, pp. 72-77.



Asia Centre
Centre études Asie

Rédaction : Guibourg Delamotte, Asia Centre, EHESS

27 rue Damesme 75013 Paris - japananalysis@centreasia.org (ISSN:1777-0335)

ANALYSE DE L'ACTUALITE

1. Le programme de M. Abe

Le gouvernement formé par M. Abe se caractérise par une certaine continuité avec le gouvernement précédent : M. Kyûma, à la Défense, et M. Asô, aux Affaires étrangères, étaient des proches de M. Koizumi. Toutefois, des 17 personnes qui composent le nouveau gouvernement, 11 sont ministres pour la première fois. M. Abe a respecté un équilibre factionnel ; la faction Mori – devenue depuis Machimura –, dont M. Abe est issu, bien qu'il en ait démissionné depuis sa nomination, est la mieux dotée avec la faction Niwa-Koga. La faction de M. Tanigaki, concurrent de M. Abe à la présidence du PLD et dont les divergences de vues avec M. Abe sont profondes, n'obtient aucun portefeuille (la faction Nidai, qui l'avait soutenu, non plus). Le Kômeitô obtient pour seul portefeuille celui du Territoire et des Transports. Davantage que M. Koizumi, M. Abe est un homme de réseaux et de parti qui cherche à ménager ses alliés dans la perspective des élections sénatoriales de juillet 2007 (de fait, les anciens opposants à la réforme postale ont été réintégrés au parti).

Le secrétaire général est Shiozaki Yasuhisa, diplômé de l'université de Tokyo et titulaire d'une maîtrise de la *Kennedy School of Government*, qui a fait carrière à la Banque centrale japonaise avant d'entrer en politique. Une femme est à l'Économie, M^{me} Ôta, collègue de M. Takenaka (ministre des Services financiers et de la Politique économique et fiscale, puis des Affaires intérieures, des Communications et de la Privatisation de la Poste sous M. Koizumi) à l'université Hitotsubashi.

M. Abe a cherché à s'entourer d'une équipe personnelle plus étoffée : alors que M. Koizumi n'avait pris que deux conseillers, M. Abe en a cinq (défense, économie, kidnappés, éducation, relations publiques). Cette équipe vise à renforcer les pouvoirs du Premier ministre, objectif qui fait partie du programme de M. Abe, qui souhaite créer un conseil national de sécurité sur le modèle du NSC américain, équipe nombreuse d'analystes qui donnerait à la politique de défense du Japon une vision à plus long terme. Une centaine de personnes travaillent toutefois sur la politique de défense au secrétariat du gouvernement et la valeur ajoutée du nouvel organe est parfois mise en doute (l'administration y est peu favorable). Il semblerait en outre que ce projet soit moins

celui du Premier ministre que celui de sa conseillère pour la sécurité, M^{me} Koike : la viabilité à long terme du projet, en l'absence d'une véritable détermination du Premier ministre, est également mise en question.

Dans le livre qui décrit son programme (*Utsukushii kuni he*¹, « un beau Japon ») et dans son premier discours à la Chambre des représentants, le 29 septembre, M. Abe a déclaré qu'il aspirait à créer un Japon qui accorde de l'importance à sa culture, à ses traditions, à sa nature et à son histoire ; qui connaisse tant la liberté que la discipline ; qui sache préserver sa vitalité et la tourner vers l'avenir ; qui ait la confiance du monde, soit respecté et aimé de lui, et dispose d'une force d'influence (*leadership*, en japonais).

Dans ce premier discours, le Premier ministre a donné plusieurs orientations à son action : créer une économie dynamique et ouverte ; poursuivre le rétablissement des finances publiques et la réforme administrative ; créer une société équilibrée et saine ; revivifier l'éducation ; s'affirmer diplomatiquement.

Dans la conférence de presse donnée avant son investiture à Hiroshima, le 1^{er} septembre, il s'était proposé de renforcer le leadership de la classe politique face à l'administration ; d'accroître l'ouverture de l'économie japonaise et de porter l'accent sur l'innovation ; de poursuivre la réforme du PLD, et de donner au régime de l'après-guerre un nouveau souffle – référence à sa volonté de mener à bien la révision de la Constitution (ses propositions pour la société et la diplomatie japonaises étaient formulées en termes identiques).

Un certain nombre d'initiatives ont été annoncées le 29 septembre : une stratégie pour l'innovation à l'horizon 2025 (« Innovation 25 ») ; un programme d'aide baptisé « nouveau défi », étendant le bénéfice de l'assistance sociale aux travailleurs à temps partiel, et l'établissement d'un conseil de régénération de l'éducation (*kyôiku saisei kaigi*) rattaché au gouvernement.

Dans le domaine politique, deux domaines font figure de projets-phares du gouvernement : la réforme de la loi fondamentale sur l'éducation et celle de la Constitution (dans l'actualité, la

¹ Bunshunshinsho, juillet 2006, 232 p.

réforme constitutionnelle est en ce moment éclipsée au profit de la réforme de l'éducation).

Dans le domaine de la défense, M. Abe souhaite autoriser l'invocation de la légitime défense collective, que le Japon s'interdit actuellement. M. Abe a annoncé (dans son discours du 29) qu'il mettrait en place un cadre de communication permanent avec le président américain et qu'il favoriserait la manifestation d'une alliance nippo-américaine pour le monde et l'Asie (*sekai to ajia no tame no nichibeidōmei wo yori meikaku ni [suru]*). M. Abe espère également faire passer le changement de statut de l'Agence de défense et en faire un ministère durant cette session parlementaire².

M. Abe entend également renforcer les capacités de renseignement du Japon. Le Japon a lancé son troisième satellite de renseignement en septembre et un quatrième devrait être mis sur orbite en 2007 ou 2008. Ces satellites lui permettront d'observer n'importe quel point du globe une fois par jour. En 1998, ce sont les États-Unis qui avaient averti le Japon du lancement par la Corée d'un missile qui avait survolé le Japon ; ce sont les États-Unis qui ont déterminé en octobre de cette année que les secousses détectées en Corée du Nord n'étaient pas d'origine naturelle et effectué les tests de radioactivité qui ont permis d'établir qu'un essai avait bien eu lieu. Le Japon estime par conséquent avoir un retard à rattraper dans ce domaine.

2. La réforme de la loi fondamentale sur l'éducation

Au mois d'octobre, M. Abe a créé une commission de refonte de l'éducation (*kyōiku saisei kaigi*) dont la mission est « de construire un système éducatif adapté au 21^e siècle ». Avant lui, M. Nakasone (1987), puis MM. Obuchi et Mori avaient établi des commissions spéciales destinées à réformer l'éducation. Présidée par le prix Nobel de chimie Noyori Ryōji, cette commission comprend 17 membres³ et remettra un rapport intermédiaire en mars prochain.

Cette commission est chargée de réfléchir à une réforme des enseignements en vue, selon le programme politique du PLD, de stimuler l'ambition des jeunes et de leur inculquer

² Le projet de loi modifiant le statut de l'Agence a effectivement été voté le 15 décembre.

³ <http://www.asahi.com/edu/news/TKY200610100079.html>

l'amour de leur pays. À cet objectif de réforme du contenu même des enseignements, s'ajoute un objectif de réforme de l'administration de l'éducation et notamment des commissions d'éducation.

La responsabilité de ces commissions a en effet été mise en cause par l'actualité récente. La malveillance de certains enfants à l'égard de leurs camarades (*ijime*) a conduit au suicide de six enfants en un mois cet automne⁴. Or, les commissions auraient tendance à ne pas divulguer les chiffres des incidents liés à ces malveillances ou à ne pas chercher à savoir si de tels incidents se produisent dans leurs circonscriptions (les parents d'élèves considèrent, regrette le ministre de l'Éducation, M. Ibuki, que les bonnes écoles sont celles où de tels incidents ne sont pas rapportés⁵). Beaucoup de commissions d'éducation ont réagi à cette actualité en lançant des enquêtes dans les écoles qui relèvent de leur compétence.

Un projet de réforme de la loi fondamentale est d'ores et déjà examiné par la Diète⁶. Le texte a été adopté en première lecture par la Chambre basse le 16 novembre. Les deux premiers articles du projet de loi indiquent notamment que l'éducation « vise à l'épanouissement de la personnalité » et doit préparer « à vivre dans une société et une nation démocratique et pacifique » (art. 1). L'éducation accorde une place centrale à la connaissance, aux valeurs individuelles et à l'autonomie, à l'égalité hommes-femmes, à l'altruisme et à l'intérêt public, au respect de la vie, de la nature et de l'environnement ; elle cultive une attitude de contribution à la paix et au développement de la communauté internationale en respectant les traditions et la culture japonaises, dans l'amour du pays qui les a portées et le respect des autres nations (art. 2). Le projet se distingue de la loi actuelle par la suppression d'une référence à la Constitution en préambule et par l'évocation des traditions japonaises et de « l'amour du pays » (plutôt que le terme *aikokushin*, c'est la périphrase « *kuni wo ai suru* » qui a été retenue).

3. Les conséquences de l'essai nucléaire nord-coréen

⁴ La multiplication des cas d'*ijime* en a fait un enjeu social voilà vingt ans. Le premier suicide de cet ordre a eu lieu en 1994.

⁵ *NHK*, 26 novembre 2006.

⁶ Projet qui a effectivement été adopté par la Chambre haute le 15 décembre.

L'essai nucléaire nord-coréen du 9 octobre a été sanctionné par la résolution 1718 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée à l'unanimité le 14 octobre.

Cette nouvelle résolution interdit la vente à la Corée du Nord d'armement et d'armes conventionnelles ; de technologies, de matériaux ou produits susceptibles d'être utilisés dans les programmes balistique, nucléaire ou de production d'armes de destruction massive de la Corée du Nord, et de produits de luxe. Les États sont appelés à geler les comptes et les mouvements des Nord-coréens susceptibles de participer à ces programmes et de mettre en place un régime d'inspection en mer, en accord avec leurs législations respectives et le droit international. Comme pour la résolution précédente, ces mesures ne sont pas impératives et l'usage de la force a été écarté, à la demande de la Chine et de la Russie.

Sur le fondement de cette nouvelle résolution, le Japon et les États-Unis ont renforcé les sanctions mises en place au lendemain de ces tirs. En septembre, le Japon avait adopté des sanctions financières à l'encontre de 15 sociétés et d'une personne physique, sanctions dont la mise en place concernait 270 établissements financiers japonais. Au lendemain de l'essai nucléaire, et sur le fondement de la résolution 1718, le Japon a adopté de nouvelles sanctions pour six mois : l'interdiction des ports japonais à tous les navires nord-coréens, la suspension des importations japonaises et de l'entrée de citoyens nord-coréens non résidents au Japon. Ce dernier importe pour 15 milliards de yens de produits nord-coréens, dont 4 milliards de fruits de mer, de charbon et de champignons *matsutake*. Pour s'associer à la mise en œuvre de la résolution, le Japon a décidé de participer aux inspections que mèneront les États-Unis en haute mer : le Japon interviendra dans les eaux adjacentes à la mer territoriale japonaise. La loi sur les situations environnantes de 1999 connaît dans cette crise sa première mise en application : elle servira de base légale à la participation des FAD aux inspections.

La Chine a adopté ses premières sanctions financières à l'encontre du régime nord-coréen en août. La Chine fournit 85 % des investissements directs en Corée du Nord et 90 % de son aide alimentaire à l'étranger lui est destinée⁷.

⁷ *Financial Times*, 25 juillet 2006.

La Corée du Sud, elle-même, s'est résolue à suspendre son aide alimentaire après les tirs de missile du mois de juillet, avant de la rétablir en août. L'essai nucléaire a rompu l'engagement mutuel pris par les deux Corées de dénucléarisation de la péninsule, et placé Roh Moo-hyun en difficulté. La Corée du Sud avait résolu d'interdire les visites de représentants du gouvernement nord-coréen et d'introduire un contrôle des transactions financières, et envisageait une participation à l'initiative américaine contre la prolifération (PSI)⁸, lorsque la Corée du Nord, le 1^{er}, a annoncé qu'elle était disposée à reprendre les négociations. La veille, les chefs d'État sud-coréen, japonais et américain avaient annoncé qu'ils refuseraient le retour d'une Corée du Nord nucléaire à la table des pourparlers à six. Les États-Unis, la Chine et la Corée du Sud ont salué le revirement nord-coréen. Le Japon a maintenu sa position et ses sanctions. La résistance de celui-ci a conduit la Corée du Nord à suggérer que les pourparlers à six devraient désormais avoir lieu sans le Japon⁹. Ban Ki-moon, ministre des Affaires étrangères de la Corée du Sud et nouvellement élu secrétaire général de l'ONU, a manifesté sa bienveillance à l'égard du Japon en disant que cela n'était pas souhaitable (le Japon a appuyé la candidature de M. Ban au poste de secrétaire général).

Cette nouvelle étape de la crise nord-coréenne a rapproché les différents acteurs impliqués dans sa résolution. Cette crise a vu se déployer un activisme diplomatique de toutes parts. Le 8 et le 9 octobre, M. Abe s'est rendu en Chine, puis en Corée du Sud. À partir du 18 octobre, la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice s'est rendue plusieurs jours au Japon, puis en Corée du Sud et en Chine : sa visite a été l'occasion d'une rencontre trilatérale avec Asô Tarô et Ban Ki-moon. En marge du sommet de l'APEC, le 18 novembre, un sommet trilatéral entre chefs d'États japonais, américain et sud-coréen a eu lieu ; des rencontres bilatérales se sont également déroulées à l'occasion de ce sommet. Diplomates chinois et américains collaborent à la reprise des pourparlers à six. La Chine a déployé des efforts en direction notamment de la Corée du Nord, de la Russie et de la Corée du Sud.

⁸ Elle y renonce finalement le 12 novembre (« Seoul set to snub US plea on North Korea », *Financial Times*).

⁹ Ces conférences ont finalement repris le 18 décembre.

Le vote de deux résolutions à l'unanimité et l'adoption subséquente de sanctions, alors même qu'elles n'avaient pas été rendues obligatoires, a attesté d'un léger rapprochement des positions opposées de la Chine, de la Corée du Sud et de la Russie, avocates de la diplomatie, des États-Unis et (au fil de la dégradation de ses relations avec la Corée du Nord sur la question des kidnappés) du Japon, partisans de la fermeté.

La Chine n'a pas pour autant abandonné la ligne conciliatrice qui est la sienne dans la question nord-coréenne, face au Japon qui prône le durcissement. Comme la Chine, la Corée du Sud a refusé les inspections en haute mer. Elle a également refusé d'interrompre les activités touristiques à Kaesung et au mont Kumgang, ainsi que son aide humanitaire. L'essai nucléaire nord-coréen n'a pas été condamné comme le souhaitait le Japon dans la déclaration de clôture du sommet de l'APEC, mais dans un discours du président vietnamien, hôte du sommet.

Au Japon, la crise nord-coréenne a suscité un débat sur l'opportunité de l'acquisition de l'arme nucléaire. Nakagawa Shôichi, président du comité politique du PLD, en a été l'instigateur, estimant que la question valait d'être examinée¹⁰. Le ministre des Affaires étrangères, Asô Tarô, s'est dit du même avis. Un camp adverse s'est formé autour de personnalités comme Katô Kôichi et Yamazaki Taku (qui fait partie des prochiinois de la Diète). Le Premier ministre a estimé que le débat pouvait librement avoir lieu, mais que l'acquisition par le Japon de l'arme nucléaire n'était pas souhaitable. Le président du comité politique du Kôméitô, Saitô Tetsuo, et le parti démocrate ont vivement dénoncé les déclarations appelant à un débat (aucune personnalité n'a pris position en faveur d'un Japon nucléaire). Le parti démocrate a ainsi appelé M. Abe à demander la démission de son ministre des Affaires étrangères. M. Abe a réaffirmé la politique nucléaire du Japon lors du sommet de l'APEC (au cours de la conférence de presse du 20 novembre, notamment).

Outre son aspect balistique et nucléaire, le « problème nord-coréen » comporte une autre dimension pour le Japon : celui de ses citoyens kidnappés durant les années 1970 et 1980. La visite de M. Koizumi en mai 2002 avait permis d'amorcer un processus de dialogue qui a tourné court après le retour de

cinq kidnappés japonais, alors que leur séjour au Japon devait n'être que temporaire (la Corée du Nord a considéré que le gouvernement japonais avait rompu ses engagements), et lorsque des cendres ont été présentées au Japon comme les restes d'une de ses kidnappés (des tests ADN ont montré que ce n'était pas le cas). En novembre, l'agence de police japonaise a déclaré « kidnappée » une 17^e personne disparue dans les années 1970.

4. Un rapprochement du Japon et de la Chine

Le changement de gouvernement a permis une amélioration des relations Chine-Japon, les deux États estimant que l'impasse dans laquelle se trouvaient leurs relations ne leur était pas bénéfique. La Corée du Nord avait annoncé qu'elle procéderait à un essai nucléaire le 3 : l'amplification de la crise a certainement contribué à rapprocher la Chine et le Japon.

Rompant avec la pratique habituelle des chefs d'État japonais, M. Abe a effectué son premier voyage diplomatique comme Premier ministre en Chine plutôt qu'aux États-Unis. M. Abe se rend au temple Yasukuni chaque année. Lorsqu'il était secrétaire général du PLD, il s'est dit favorable aux visites de M. Koizumi au Yasukuni. En novembre 2005, dans une conférence de presse donnée après sa nomination comme secrétaire général du gouvernement il avait indiqué qu'il continuerait à s'y rendre comme individu et comme homme politique. À la même période, il avait précisé devant la Diète que l'hommage d'un chef d'État aux personnes décédées pour la nation était naturel, mais que pour autant un chef d'État japonais se devait d'avoir conscience de l'importance des relations du Japon avec ses voisins et en particulier avec la Chine. Durant sa campagne, M. Abe s'est abstenu de dire s'il se rendrait ou non au Yasukuni, ce qui a procuré à la Chine la considération qu'elle réclamait pour renouer des relations de haut niveau avec le Japon. Sur le Yasukuni, M. Abe se montre donc pragmatique.

M. Abe a évoqué devant la Diète les limites du tribunal de Tokyo (en mars 2006, par exemple). Il a toutefois déclaré qu'il reprenait à son compte la déclaration du Premier ministre Murayama de 1995 (où pour la première fois étaient formulées les profonds regrets d'un chef d'État japonais à l'égard de l'ensemble des pays d'Asie). Ces précautions du Premier

¹⁰ TV Asahi, 15 octobre 2006.

ministre ont aussi contribué au rétablissement des relations des chefs d'État japonais et chinois.

Lors du déplacement de M. Abe en Chine, le 9 octobre, Hu Jintao et lui ont annoncé l'avènement d'une relation stratégique (*senryakuteki na gokei kankei*) concernant notamment deux domaines : la réforme de l'ONU et l'énergie. Dans la conférence de presse qui a suivi cette rencontre, M. Abe a également évoqué une coopération des deux pays sur des questions environnementales ou pour l'adoption d'un accord entre la Chine, la Corée du Sud et le Japon sur les investissements.

POINTS DE VUE D'ACTUALITÉ

1. Wada Haruki*, « La conscience historique d'Abe Shinzô en question » (« Abe Shinzô no reskishininshiki wo tou »), Sekai, octobre 2006, pp. 57-65

M. Abe évoque son expérience d'homme politique dans son livre Utsukushii kuni he. Il n'entre toutefois pas dans le détail de ses positions sur les « questions historiques ». M. Wada le fait ici.

M. Abe a fait partie en 1993 des hommes politiques du Jimintô qui se sont opposés à une déclaration du Premier ministre Hosokawa qui affirmait concevoir la Seconde Guerre mondiale comme une « guerre d'invasion » du Japon¹¹. En août 1993, trois comités du Jimintô forment la commission d'investigation sur l'histoire. Lors d'une réunion de cette commission, M. Abe a réprouvé le fait que l'empereur, en visite aux États-Unis, ait déposé une gerbe de fleurs au mémorial de Pearl Harbor. Le 1^{er} décembre 1994, une union de parlementaire est créée pour le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre. M. Abe en est sous-secrétaire. Par égard pour toutes les personnes qui ont perdu leur vie au cours de la Seconde Guerre mondiale, cette union refuse que l'on considère que cette guerre n'a laissé qu'un champ de ruines : « [La paix et la prospérité contemporaine du Japon en ont découlé¹²]; le Japon agissait pour préserver

* Professeur honoraire de l'université de Tokyo, spécialiste de l'histoire contemporaine de la Russie et de la Corée.

¹¹ Conférence de presse du 10 août 1993.

¹² Figure dans la déclaration constitutive de l'union (*kesseishuicho*).

son existence, pour se défendre et pour la paix en Asie. »

Le 9 juin 1995, une résolution de la Chambre basse n'en est pas moins adoptée par le Jimintô, par le Shakaitô et par le parti Sakigake¹³, résolution selon laquelle le Japon, « par la domination de territoires colonisés, a conscience d'avoir infligé des souffrances aux peuples concernés et le regrette profondément ». Cette résolution a été suivie, le 15 août, par la déclaration de M. Murayama.

En 1996, lorsque surgit le problème des femmes de réconfort, une autre union parlementaire est créée, pour une vision souriante de la nation japonaise (*akarui nihon kokka giinrenmei*). M. Abe fait partie de ses organisateurs. Le 27 février 1997 est créée l'assemblée des jeunes parlementaires qui réfléchissent à l'histoire et à l'avenir, et M. Abe en est le secrétaire. Dans un rapport intitulé « Doute sur les manuels scolaires d'histoire », M. Abe écrit, au sujet des femmes de réconfort, qu'aucun témoignage n'a été rapporté dans les diverses études du gouvernement ou d'associations ; le livre de Yoshida Seiji¹⁴ est apparu fantaisiste. Il critique la politique du secrétaire général du gouvernement Kôno Yôhei¹⁵ comme relevant d'une diplomatie de rapprochement avec la Corée du Sud¹⁶.

Les activités parlementaires de M. Abe ont cessé lorsqu'il est devenu sous-secrétaire général de M. Mori en 2001.

2. Kobayashi Yôichi, « Porter la voix du peuple à la Diète » (« Kusa no ne kara no koe wo kokkai he »), Sekai, novembre 2006, pp. 41-47**

L'auteur souligne l'importance de la réforme de l'éducation pour M. Abe et la rupture que constitue le projet de loi par rapport à l'esprit de la loi fondamentale actuelle.

¹³ *Rekishi wo kyôkun ni heiwa heno ketsui wo aratani suru ketsugi* (titre erroné dans le texte, rétabli ici).

¹⁴ *Watashi no sensô hanzai – chôsenjin kyôseirenkô* (« mon crime contre l'humanité, l'enrôlement forcé de Coréennes »), 1983.

¹⁵ Kôno Yôhei met en place un fonds d'indemnisation des femmes de réconfort.

¹⁶ Le Premier ministre a été interpellé sur ses positions le 6 octobre à la commission du budget par le secrétaire du parti communiste, Shii Kazuo.

Pour l'homme politique qu'est M. Abe, premier Premier ministre à être né après la guerre, et dont le parti s'est engagé à réviser la Constitution sous cinq ans dans son programme électoral, le plus important est de donner au peuple l'impression qu'il est parvenu à changer radicalement la politique de l'après-guerre. Parmi ses projets de réformes, celui de l'éducation est prioritaire. En octobre, immédiatement après l'élection du Premier ministre, un *think tank* proche de M. Abe, l'« Organisme de la régénérescence de l'éducation » (*Nihon kyōiku saisei kyōdō*), présidé par le juriste Yagi Hidetsugu, personnage central de l'Association pour la création de nouveaux manuels scolaires, a tenu une réunion sur l'éducation. Par cette réforme d'une loi de l'immédiate après-guerre jamais amendée, le Premier ministre entend renforcer son image de chef d'État né de nouvelle génération.

Dans le processus d'adoption de la loi sur la levée du drapeau et le chant de l'hymne à l'école, en 1999, M. Abe était partisan de rendre ceux-ci obligatoires aux cérémonies de début et de fin d'étude. La veille de l'élection de M. Abe comme président du PLD, un arrêt a été rendu à ce sujet. Quatre-cent-un enseignants ont alors engagé une action contre la commission d'éducation de Tokyo et contre la ville de Tokyo qui voulaient rendre obligatoire la levée et le chant. Le tribunal de district de Tokyo a estimé qu'une telle obligation serait anticonstitutionnelle (art. 19 de la Constitution) et allait à l'encontre des dispositions de la loi de 1999 (art. 10).

L'objectif ultime du projet de loi actuel est de rompre le lien qui unit l'éducation à la Constitution. Le préambule de la loi en vigueur sur l'éducation (qui date de 1947) s'ouvre par ces mots, qui disparaissent dans le projet actuel : « Ayant établi une Constitution, [construit une nation démocratique et riche culturellement, nous avons résolu de contribuer au bien-être de l'humanité et à la paix du monde]. »¹⁷ C'était rappeler que la souveraineté était désormais populaire, non plus impériale, et que désormais le gouvernement ne déclarerait plus de guerre.

3. Kitaoka Shinichi*, « Cinq options de dissuasion face à la Corée du Nord » (« Kita no kaku wo yokushi surutameno itsutsu no

¹⁷ Cette partie du texte change peu ; seule disparaît la référence à la Constitution.

* Professeur à l'université de Tokyo.

sentakushi ») Chûō kōron, décembre 2006, pp. 33-44

Entre approche coopérative et confrontation, quelles sont les options de la diplomatie japonaise face à la Corée du Nord ? L'auteur en esquisse plusieurs.

Bien que l'on conserve des doutes quant au succès de l'essai nucléaire du 9 octobre, notamment en raison de son ampleur, il est certain que la Corée du Nord a la volonté de devenir une puissance nucléaire et qu'elle entend mettre en œuvre cette volonté. Elle n'est certes pas encore à même de miniaturiser le dispositif pour en charger des missiles, mais le fait qu'elle sache fabriquer cette arme porte en soi des conséquences.

Aucun État ne souhaite une Corée nucléaire ; néanmoins, chaque État appréhende différemment une telle éventualité.

Les États-Unis sont inquiets des perspectives de prolifération, notamment en direction de groupes terroristes. Le fait que la Corée du Nord devienne une puissance nucléaire ne pose toutefois pas en soit de problème vital aux États-Unis : on peut supposer qu'elle puisse atteindre les États-Unis avec des missiles intercontinentaux, mais cette hypothèse demeure lointaine. La menace posée par la Corée du Nord à ses alliés sud-coréen et japonais n'est pas du même ordre que celle que poserait une menace directe du territoire américain. Le programme nucléaire de l'Iran, qui bénéficie du soutien latent de pays musulmans, est probablement plus important à ses yeux.

Une Corée nucléaire n'est pas davantage souhaitable pour la Corée du Sud et les partisans de la *Sunshine policy* sont aujourd'hui critiqués. Toutefois, pour beaucoup de Coréens du Sud, la Corée du Nord n'enverrait pas une bombe nucléaire sur un peuple dont elle est si proche.

La Chine réproouve également la nucléarisation de la Corée du Nord, mais il est difficile d'imaginer que la Corée du Nord s'en serve contre elle. Le risque d'une implosion du régime coréen et l'afflux massif de réfugiés qui s'en suivrait présente pour elle un danger plus grand. Comme pour la Russie, le risque que présente la possession par la Corée de l'arme nucléaire n'est qu'indirect, et réside notamment dans les répercussions qu'elle peut avoir sur l'approche japonaise du nucléaire.

Pour le Japon seul, l'acquisition par la Corée du Nord de l'arme nucléaire est une question qui a des implications vitales.

Le Japon a face à la Corée du Nord cinq options :

1. Ne rien faire, tenter par un mélange de pression et d'aide d'amener le régime de Pyongyang à ne pas se servir de son arme. Le Japon ne serait pas vraiment gagnant dans la mesure où il financerait l'aide. Ce pourrait également être dangereux : les nations ne sont pas rationnelles. En 1941, le directeur pour l'Extrême-Orient du ministère de l'Intérieur américain, Stanley Hornbeck, estimait qu'il serait suicidaire pour le Japon d'entrer en guerre avec les États-Unis...

2. Renforcer les sanctions : la politique du mois de juillet et l'adoption de sanctions par le Japon et par les Nations unies a été un succès de la diplomatie japonaise. Il est devenu plus difficile de commercer avec la Corée du Nord. Les véritables coups lui seraient toutefois portés si la Chine cessait de lui fournir de l'énergie et si la Corée du Sud adoptait également des sanctions.

3. Adopter une démarche coopérative : ce que veut le régime est une garantie de survie. Mais ni les États-Unis ni le Japon ne peuvent faire une déclaration de soutien à un régime dictatorial. Le Japon ne pourrait guère que s'engager à ne pas réaliser de frappes préventives à son encontre. Lui accorder un soutien énergétique rappellerait l'échec de la KEDO.

4. Bombarder les installations de la Corée du Nord : peu de personnes évoquent cette hypothèse aux États-Unis. Un bombardement massif destiné à prévenir une rétorsion nord-coréenne serait envisageable, mais il est dangereux de partir du principe qu'un État ne sera pas en mesure de réagir.

5. S'équiper de l'arme nucléaire : la raison pour laquelle la Chine est opposée à la possession par la Corée du Nord de l'arme nucléaire est certainement qu'elle redoute que le Japon ne soit incité à s'en équiper lui-même. Pour beaucoup de Chinois, une protection nucléaire passant par un autre pays n'est pas complètement fiable. Je suis défavorable à cette solution. Une dictature militaire comme la Corée du Nord ne redoute pas de faire des victimes. Cela aurait un impact sur la stabilité de l'Asie et irait probablement à l'encontre de la sécurité du Japon. Quand la Chine développait son programme nucléaire, plusieurs

personnalités japonaises se sont dites favorables à ce que le Japon ait également l'arme atomique – Ikeda Hayato et Yoshida Shigeru, et Satô Eisaku, instigateur des principes de rejet du nucléaire, étaient de cet avis. C'est la raison pour laquelle le président Johnson a offert au Japon la protection américaine.

En réalité, la politique la mieux adaptée mélangerait coopération (*engagement*) et fermeté. Les États-Unis, partisans jusqu'à présent de la fermeté, devraient s'orienter vers la coopération, et la Chine vers la fermeté. Le concours de celle-ci est essentiel dans la résolution de la question nord-coréenne.

Avoir un siège au Conseil de sécurité est fondamental pour le Japon. Les résolutions du Conseil de sécurité de juillet et d'octobre ont pu être adoptées parce que le Japon siégeait au Conseil.

4. Ebata Kensuke*, « Notions de base en matière nucléaire aux Japonais qui en sont dépourvus » (« Kaku ni muchi na nihonjin ni okuru kiso-chishiki »), *Chûô kôron*, décembre 2006, pp. 44-54

L'expérience nucléaire nord-coréenne a fait ressurgir un débat enterré depuis la ratification par le Japon du Traité de non-prolifération en 1976, celui d'un Japon nucléaire. Les analystes concluent toujours qu'un tel choix ne serait pas judicieux.

Le Japon, jusqu'à présent, a fait le choix, tout en œuvrant pour la disparition de l'arme nucléaire, de bénéficier de la protection du parapluie nucléaire américain. La logique en est la suivante : l'assurance d'une rétorsion américaine à l'attaque du Japon permet d'espérer que cette attaque ne surviendra pas. Toutefois, outre que le régime nord-coréen a probablement des installations souterraines, alors qu'une attaque sur Tokyo détruirait le système politique et économique du Japon, il est permis de se demander si un pays vivant, comme la Corée du Nord, aux marges de la communauté internationale répond à cette logique.

L'idée que le Japon pourrait avoir besoin de l'arme nucléaire a également surgi de ces considérations. Il est fort possible que le Japon puisse se doter de l'arme nucléaire en un court laps de temps. Le fonctionnement et la

* Journaliste à *Jane's Defence Weekly, Japan*, il a été chercheur invité au SIPRI.

structure de l'arme nucléaire sont pratiquement tombés dans le domaine public. Le Japon a du plutonium 239 et de l'uranium 235, qu'il n'est pas très difficile de traiter pour en faire un usage militaire. Les installations qui permettraient de le faire existent au Japon. Il n'est pas excessif de penser dès lors qu'en six mois le Japon pourrait être doté de l'arme.

Le Japon rencontrerait néanmoins des obstacles. La bombe à implosion, dont l'usage est le plus courant et qui a servi à Nagasaki, appelle la réalisation de tests sans lesquels il est impossible d'avoir l'assurance que le processus est maîtrisé. Or, le Japon n'a nul endroit où procéder à de tels essais sans mettre en danger la sûreté de sa population.

Il lui faudrait d'autre part dénoncer le TNP, rejeter les mesures de sauvegarde de l'AIEA : devenir, en somme, un nouvel Irak ou une nouvelle Corée du Nord. Protège-t-on ainsi une population de 130 millions d'habitants ?

Le Japon doit néanmoins acquérir des connaissances dans le domaine du nucléaire. A supposer que la Corée du Nord renonce à son programme nucléaire, le Japon serait dans l'impossibilité de vérifier qu'elle a effectivement abandonné son programme : ces connaissances et ces compétences n'existent pas au Japon.

5. Asô Tarô*, « Les États-Unis ont réaffirmé le parapluie nucléaire » (« Amerika ha kakunokasa wo kakuyaku shita »), Chûô kôron, décembre 2006, pp. 54-63

Dans cette interview du journaliste Teshima Ryûichi, M. Aso est interrogé en premier lieu sur la réaction de la diplomatie japonaise à l'essai nucléaire nord-coréen :

Dans les deux heures qui ont suivi l'essai nucléaire nord-coréen, les ministres des Affaires étrangères sud-coréen et japonais et la secrétaire d'État américaine se sont parlé. Puis j'ai eu les ministres des Affaires étrangères chinois et russe au téléphone. Les premiers mots de la secrétaire d'État lors de sa visite au Japon ont été pour réaffirmer la force de dissuasion de l'alliance nippo-américaine. Elle a tenu le même discours en Corée du Sud. Il ne serait pas dans l'intérêt des États-Unis que le Japon se dote de l'arme nucléaire.

Alors que le Japon aurait la capacité de se doter de l'arme nucléaire en quelques mois, il ne fait pas. Il serait souhaitable qu'il acquière

plus d'influence en ayant un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et le droit de veto :

Le nombre de pays membres a presque quadruplé depuis la création de l'ONU ; l'Asie, qui était pauvre alors, respire aujourd'hui la prospérité. Il serait dans l'intérêt de l'organisation que le Japon devienne membre permanent.

Sur le réchauffement des relations nippo-chinoises :

Le président Hu a changé de ton en mars 2006 dans son discours au Congrès national du peuple. Peu après, la visite en Chine de Hashimoto Ryûtarô et des représentants de sept associations patronales favorables à l'amitié nippo-chinoise a été l'occasion pour Hu Jintao de souligner les difficultés des relations nippo-chinoises, mais aussi leur importance à ses yeux.

Plutôt que d'« amitié nippo-chinoise », je préfère parler d'intérêt mutuel. On parle de relations politiques froides et de fièvre des relations économiques entre Chine et Japon. L'année dernière en a encore offert l'exemple : alors que les investissements en Chine ont diminué de 0,5 % en 2005, ceux du Japon en Chine ont augmenté de 19 %.

Sur la Corée du Nord :

Le message clair qu'il faut faire passer est que les relations entre le Japon et la Corée du Nord ne pourront pas s'améliorer si, d'ici quelques années, les questions des kidnappés, du nucléaire et des missiles ne sont pas résolues.

Qu'elle en soit ou non consciente, la Corée du Nord est objectivement isolée au sein de la communauté internationale : le moment est propice pour faire avancer la question des kidnappés.

À la différence de ce qui s'était passé pour les tirs de missile, l'essai nucléaire n'a rencontré la compassion d'aucun pays. Pour ne parler que des sanctions adoptées par le Japon, le nombre de navires nord-coréens qui amarraient dans les ports japonais est passé de 670 ou 680 à zéro, et nous n'importons plus rien non plus. Il est difficile de dire maintenant comment la Corée entend s'en sortir ou quelle sera la prochaine étape nous concernant.

6. Okazaki Hisahiko, « Prôner de nouveau la sortie d'Asie et le rapprochement avec les États-Unis ¹⁸ » (« Aratamete Datsua shinbei no yûkôsei wo toku »), *Chûô kôron*, décembre 2006, pp. 72-77

L'auteur s'interroge sur les raisons de l'essai nord-coréen et sur ses conséquences, et appelle au renforcement de l'alliance du Japon et des États-Unis.

Nous n'avons rien vu du test nucléaire coréen ; certains observateurs pensent qu'il n'a été qu'un demi-succès. Je continue de douter que la Corée du Nord ait la capacité de construire une bombe nucléaire. Je me souviens encore, comme beaucoup de personnes, des festivités qui avaient suivi l'essai chinois, en 1964. La Corée du Nord a annoncé qu'elle ferait un essai à la fin de l'année dernière. Elle ne l'a pas fait pour l'anniversaire de Kim Jong-il, le 16 février, probablement parce qu'elle n'était pas prête. Après avoir annoncé presque toutes les deux heures à sa population qu'elle allait conduire ce test les jours qui ont précédés, elle n'a plus fait aucune annonce le jour dit, qui était calme comme un jour ordinaire. Pour moi, cela signifiait que son essai avait raté. Enfin, l'essai, pour inabouti qu'il ait pu être, aura au moins révélé l'état d'esprit de la Corée du Nord.

Pourquoi donc cet essai ? Beaucoup d'analystes ont supposé que la Corée du Nord voulait contraindre les États-Unis à un dialogue bilatéral. Mais un essai nucléaire ne peut guère avoir que l'effet inverse. Il faut donc chercher ailleurs. La meilleure explication est à mon sens celle donnée par Lee Yeonghwa, professeur à l'université du Kansai. Depuis que Kim Jong-il a pris le pouvoir dans la deuxième moitié des années 1990, le régime est devenu militaire, ce qu'il n'était pas auparavant. Il semble qu'un mouvement de réforme et d'ouverture se soit mis en place sous la houlette du beau-frère de Chang Song-taek. Pour étouffer ce mouvement, un courant fort, dans lequel l'armée serait centrale, aurait initié les essais balistiques et nucléaire. C'est une explication satisfaisante qui rappelle la situation du Japon pendant la Seconde Guerre mondiale.

Quoi qu'il en soit, les sanctions qui ont été imposées à la Corée du Nord suite à cet essai pourraient affaiblir le pouvoir. Si la Chine ouvrait ses frontières et diminuait un peu son

aide alimentaire, un million de personnes quitteraient la Corée du Nord, ce qui conduirait à l'effondrement du régime. À vrai dire, cela fait dix ans que l'on spéculé sur sa fin. Voilà une dizaine d'années, la Corée du Sud a estimé que les coûts de la réunification seraient trop lourds et a renoncé à une politique qui aurait condamné le régime. On peut aussi envisager que la Chine ayant moins de difficultés économiques, grâce à sa forte croissance, la Corée du Nord reste dans sa zone d'influence : les considérations géopolitiques l'emporteraient probablement sur les considérations économiques.

Pour la Chine, ce qui compte est que la population d'origine coréenne de sa région du nord-est n'augmente pas. La probabilité d'un mouvement autonomiste est forte ; elle veut donc créer un environnement qui évite un afflux de réfugiés. À plus long terme, si le 21^e siècle devait devenir celui de l'affrontement des États-Unis et de la Chine, la Corée du Nord aurait son importance en tant qu'alliée de la Chine. D'un autre côté, si la situation de la péninsule coréenne devait perdurer, la responsabilité de la division du peuple coréen viendrait à retomber sur la Chine, ce qui pourrait finir par altérer ses relations avec la Corée du Sud.

La situation en Asie est bien loin d'être aussi stable que ne l'est celle de l'Europe. Un remède s'impose au Japon : celui du renforcement de son alliance avec les États-Unis. La somme du Japon et des États-Unis dans la région leur donne un poids économique et stratégique substantiel. Le Japon ne s'autorise pas la légitime défense collective, mais le poids de cette alliance sera considérable s'il parvient à lever cette interdiction. Les politiques chinoise, coréenne et taïwanaise du Japon sont toutes conditionnées par le renforcement de l'alliance nippo-américaine.

¹⁸ Référence à la formule de Fukuzawa Yukichi (« Sortir d'Asie pour entrer dans l'Occident », *Datsua, nyûô*).